



Le projet d'entreprise du groupe Esso comme acteur responsable s'articule autour de quatre valeurs essentielles :

# RSE

la sécurité, le respect de l'environnement, l'efficacité énergétique et le développement social et économique des territoires.







La sécurité est une valeur fondamentale pour tous les salariés et les entreprises intervenantes du groupe Esso. Elle fait partie intégrante de nos actions et de notre identité. Pour assurer la sécurité de l'ensemble des parties prenantes (salariés, contractants, riverains autour de nos sites, clients professionnels et consommateurs), Esso s'appuie sur deux outils de gestion et de prévention des risques propres au groupe ExxonMobil.

# OIMS, un système de gestion à l'échelle du groupe

Notre système de gestion de l'intégrité des opérations OIMS (Operations integrity management system) est un référentiel qui nous permet d'atteindre et maintenir l'excellence en matière de SSHE (Sûreté-sécuritéhygiène-environnement).

Il comprend 11 éléments relatifs à la sécurité des procédés et des produits, à la performance environnementale et à l'engagement de la direction. Cette année, le groupe a mis en œuvre un nouveau programme concernant la sécurité des procédés, Process Safety. L'objectif est de cibler les efforts de nos équipes sur certains chapitres critiques de l'OIMS pour la gestion des risques les plus importants.

# LPS, pour mieux anticiper les risques

Le facteur humain est souvent à l'origine de nombreux accidents se produisant dans notre environnement de travail en constante transformation. De ce fait, l'implication de chacun est un élément clé pour progresser dans la maîtrise des risques. Le groupe s'appuie sur le système de gestion de la sécurité LPS (Loss prevention system). Il a pour objectif d'influencer positivement les comportements sur le lieu de travail. Avec sept outils axés sur le comportement et les techniques de management, il aide à anticiper et donc à réduire le nombre d'accidents. Cette prévention s'inscrit dans le cadre d'une culture professionnelle qui met en avant les actions proactives pour les différentes analyses de risque et observations. Elle s'appuie sur le savoir-faire des salariés en favorisant le recours à la reconnaissance positive et aux échanges d'informations au sein de l'organisation.

# Les résultats du groupe Esso en 2019

# Maintenance sur la raffinerie de Gravenchon

Le grand arrêt planifié de la raffinerie de Gravenchon a mobilisé un grand nombre d'acteurs allant jusqu'à 1550 personnes sur le pic du chantier, pour une moyenne de 1200 personnes par jour. Les divers projets d'amélioration de cette maintenance planifiée ont généré des travaux supplémentaires avec leurs risques associés. Seuls deux incidents de faible gravité se sont produits, touchant du personnel des entreprises intervenantes. Esso reste une référence en matière de sécurité. Ses procédés de contrôle, et notamment la certification MASE (Manuel d'assurance sécurité entreprise), sont exemplaires dans la profession.

# Nouveaux indicateurs sécurité

Afin de suivre au mieux les résultats sécurité du groupe et pouvoir les comparer avec ceux des acteurs majeurs de notre industrie, les indicateurs de performance sécurité ont été revus en 2019. Depuis cette année, le groupe Esso publie des résultats sur la base OSHA (Occupational safety and health administration) et non plus SST (Santé et sécurité au travail). Ces indicateurs étant les indicateurs de performance sécurité suivis par la direction de notre société, ils simplifient l'évaluation de la performance de l'entreprise.

# · TRIR (Total recordable injury rate)

Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail par 200 000 heures travaillées (personnel Esso et entreprises intervenantes).

# LTIR (Lost time injury rate)

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail par 200000 heures travaillées (personnel Esso et entreprises intervenantes).

Sur cette base, les accidents de travail considérés selon les normes OSHA sont les suivants :

- décès du salarié;
- arrêt de travail du personnel dont le fait générateur intervient pendant l'année considérée (Lost time incident LTI) ;
- sans arrêt de travail mais avec la mise en place d'un poste adapté (Restricted work incident – RWI) ;
- traitement médical (Medical treatment incident MTI).

#### Résultats sécurité

Comme en 2018, aucun accident à signaler selon le nouveau référentiel OSHA\* pour le personnel Esso. Quatre accidents de faible gravité à signaler pour les entreprises intervenantes sur nos sites (contre trois en 2018).

Accidents du travail base OSHA*	2018	2019
Nombre d'accidents de travail avec et sans arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	3	4
dont personnel Esso	0	0
Nombre d'accidents de travail avec arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	1	0
dont personnel Esso	0	0
TRIR: taux de fréquence accidents de travail avec et sans arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	0,11	0,135
TRIR : taux de fréquence accidents de travail avec et sans arrêt personnel Esso LTIR : taux de fréquence accidents de travail	0	0
avec arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	0,037	0
LTIR : taux de fréquence accidents de travail avec arrêt personnel Esso	0	0

\*Le référentiel OSHA propose des seuils et méthodes d'action en matière de sécurité et de santé ; mondialement connu, il est inspiré de l'OIT (Organisation internationale du travail).

#### Sécurité industrielle et sécurité des riverains

Esso prend des mesures très concrètes pour réduire le risque d'accident et assurer la sécurité des salariés, des entreprises intervenantes et des riverains. Chaque individu est formé à des mesures de sécurité précises et spécifiques à son poste. Cela permet de s'assurer que les processus et règles de sécurité spécifiques à chaque activité exercée sont connus de chaque personne concernée et appliqués à la lettre. Des exercices sont réalisés tous les mois sur les sites industriels, dans le cadre des plans d'opération internes ; ils visent à organiser les secours et la protection.

#### Focus sur la sécurité des procédés

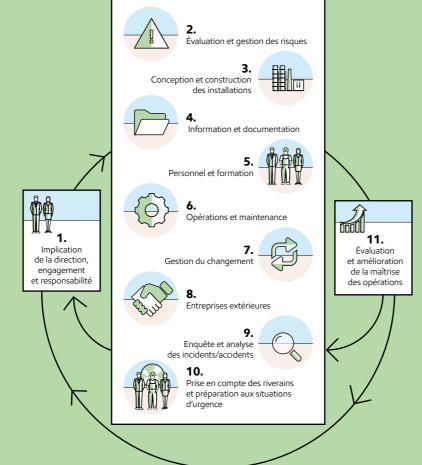
Quatre domaines critiques concernant l'amélioration progressive de notre performance en matière de sécurité des procédés ont été identifiés.

- 1 Gérer le risque
- 2 Gérer proactivement les principaux dangers, scénarios et dispositifs de protection
- 3 Notre personnel et la performance humaine
- 4 Apprendre de ses expériences.

# Système de référence OIMS : des procédures rigoureuses

Esso met tout en œuvre pour assurer l'intégrité de ses opérations. Il s'agit d'éviter les incidents éventuels qui impacteraient la santé, la sécurité et l'environnement ou qui causeraient des dommages matériels. Engagés dans une démarche rigoureuse de sécurité de nos procédés, nous utilisons des normes constamment révisées de conception, de construction et d'exploitation dans nos installations. Notre système OIMS (Operations integrity management system) est la référence pour identifier les risques liés à la sécurité des processus associés à nos opérations. Nous effectuons des programmes d'inspection et d'entretien afin de tester régulièrement l'équipement essentiel et de respecter

les règlements applicables.





# Santé

Selon la définition de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité. De ce fait, elle est étroitement liée à la qualité de vie au travail.

Au sein du groupe Esso, les services dédiés proposent à tous les salariés un suivi médical complet ainsi qu'un bilan régulier ; ils les sensibilisent et les conseillent aussi sur les risques liés à leurs métiers. Le système de gestion de l'intégrité des opérations OIMS prend en compte la santé, évaluée par un suivi continu et pluridisciplinaire. En étroite collaboration avec les ressources humaines, les personnes en situation de handicap bénéficient d'une adaptation de leurs postes ou d'une évolution interne adaptée, avec un accompagnement personnalisé.

# Prévention des risques

Les mesures de prévention des risques et de dépistage de leurs conséquences éventuelles sont adaptées spécifiquement aux métiers liés aux activités du groupe, à l'environnement industriel et aux conditions de travail particulières. En 2019, avec le soutien des services médicaux des différents sites, les efforts ont été poursuivis pour une meilleure prise en compte de la prévention primaire (celle qui intervient en amont d'une éventuelle maladie). Lors du grand arrêt planifié du site de Gravenchon, des actions ont été menées pour limiter l'exposition aux risques des salariés et sous-traitants.

«La santé et la qualité de vie au travail sont étroitement liées. Cela passe par un suivi médical attentif et aussi une attention de tous les instants concernant les risques et la façon de les prévenir.»

# Ariane Isnard

Directrice médicale France

Notamment un système de biomonitoring (détection de polluants dans un milieu au travers de leurs effets sur les organismes et les écosystèmes), en collaboration avec la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Parmi les autres initiatives, celles visant à faciliter le changement à l'occasion du déménagement du siège social, avec la constitution d'un groupe de travail dédié. La gestion du changement est aussi un thème abordé sur les sites de production, à l'image du changement organisationnel de travail à Gravenchon et la façon d'être en lien avec la salle de contrôle.



#### Bien-être au travail

Sur les sites de production, les salariés peuvent profiter de séances de massage assis, être initiés à la microsieste afin de mieux récupérer, accéder à la salle de sport (site de Fos-sur-Mer). S'ils en expriment le besoin, des salariés et leur famille peuvent bénéficier du PAP (Programme d'aide psychologique) qui propose, en toute confidentialité, un accompagnement par des psychologues extérieurs.

# Combattre les addictions au travail

Longtemps un sujet tabou en France, les conduites addictives dans le monde du travail sont aujourd'hui une préoccupation d'importance croissante dans de nombreuses entreprises. ESPER, le groupe de prévention des addictions de la plateforme de Gravenchon, mène des actions de sensibilisation et d'information à l'échelle de la zone industrielle, afin d'aider les entreprises voisines de la plateforme à mieux intégrer et prévenir les risques addictifs au bénéfice de leurs équipes. ESPER intervient aussi en gestion des risques pour aider le groupe à réduire les erreurs humaines pouvant être éventuellement à l'origine d'incidents industriels.

## La protection de la santé des consommateurs

La réglementation européenne REACH impose aux industriels de déclarer les substances qu'ils fabriquent ou importent et d'identifier celles présentant un danger, l'objectif étant de ne plus les utiliser en cas de risque non maîtrisé. Les outils principaux de ce suivi sont les fiches de données sécurité associées à chacun de nos produits, facilement accessibles en ligne. Ces fiches décrivant la nature et les effets sur la santé et sur l'environnement des produits commercialisés (ou de leurs composants) sont réqulièrement mises à jour.

# La protection de la santé des salariés

Le groupe est conscient que le raffinage du pétrole est une activité de transformation de la matière première qui nécessite d'être rigoureusement encadrée. Pour cela, il met en place un ensemble de mesures pour assurer la protection de la santé de ses salariés et sous-traitants sur ses installations. Par ailleurs, le groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses procédés, qui sont évalués très régulièrement pour prévenir le risque à la source. À cet effet, le groupe adapte et modernise ses équipements de protection individuelle (équipement de protection sur mesure, par exemple) de façon régulière et renforce la surveillance médicale de ses salariés, n'hésitant pas à aller au-delà des exigences réglementaires.

# Évaluation des risques sanitaires

Les rencontres et débats se poursuivent autour de différentes études menées sur l'évaluation et l'interprétation des risques sanitaires autour de la zone de Fos et de l'étang de Berre. La société a participé aux initiatives du projet RÉPONSES initié par le SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) afin de répondre aux attentes de la population en termes d'information et mettre en avant les actions entreprises sur la zone pour réduire l'exposition des populations.

# Maladie professionnelle ①

Chaque année, le directeur médical établit un bilan des maladies professionnelles déclarées, reconnues et imputées aux sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage. En 2019, trois cas de maladie professionnelle ont été imputés au groupe Esso.

# **Social**

L'année 2019 a été riche en initiatives contribuant à améliorer les conditions de travail au sein du groupe. La culture du dialogue et l'accompagnement attentif des salariés dans les différentes dimensions de leurs activités sont au cœur de notre politique sociale.

Dans un contexte d'évolution pour tout le secteur du raffinage, les efforts sont concentrés sur le renforcement de notre compétitivité et sur l'attractivité de nos métiers. Cette transformation en profondeur et le changement de culture qui en découle ne peuvent s'envisager sans l'adhésion et l'implication de tous les salariés du groupe en se basant sur une politique de ressources humaines respectueuse des parcours professionnels et de la qualité de vie au travail. En 2019, les changements ont été nombreux, soutenus par un agenda social dense et portant en majorité sur des initiatives relatives à l'accompagnement du changement et de la diversité. Par ailleurs, le groupe continue de porter une forte attention au développement social et économique des territoires où il exerce ses activités.

# Les chiffres clés 2019 i

- Près de 1 800 collaborateurs dont 98% en CDI.
- 33 % du personnel posté.
- Recrutement de 125 personnes, soit 7% de nouveaux collaborateurs (en cohérence avec la politique de renouvellement des générations initiée ces dernières années).
- + 3,5% d'évolution globale des salaires mensuels bruts par rapport à l'année précédente.
- Salaire moyen élevé incluant une nouvelle prime de 1 000 euros distribuée à l'ensemble des salariés.
- + de 752 actions de dialogue avec les communautés.



125/1800

Nombre de nouveaux collaborateurs.



# Près de **1800**

collaborateurs dont 98 % en CDI.

# Favoriser l'engagement des salariés

De nombreuses actions liées au changement de culture et à l'engagement du personnel ont été initiées au sein du groupe Esso. Tout en accompagnant la transformation de l'entreprise, les attitudes gagnantes mises en place grâce à des ateliers, des conférences ou des tables rondes, organisés tout au long de l'année, contribuent à la fois au succès de l'entreprise et à la qualité de vie au travail. L'organisation du travail fait l'objet d'une démarche d'amélioration permanente, avec des efforts de concentration sur les tâches à forte valeur ajoutée, de flexibilité et d'ouverture pour éviter le fonctionnement en silos des diverses directions. Un environnement de travail stimulant et épanouissant favorise le bien-être des salariés, donc leur apport à la compétitivité de l'entreprise. L'accord collectif portant sur la qualité de vie au travail signé fin 2019 va dans ce sens : flexibilité des horaires, télétravail pour l'ensemble des sites, droit à la déconnexion et dons de jours sont autant d'éléments qui favorisent un environnement de travail stimulant. Les initiatives d'amélioration des conditions de travail incluent aussi, par exemple, l'installation d'une salle de sport à la raffinerie de Fos-sur-Mer ou la réservation, pour tous les sites, de berceaux dans des crèches afin de venir en aide aux jeunes parents. Ainsi, l'engagement des salariés reste élevé avec un taux d'absentéisme ① de 3%, largement en dessous de la moyenne nationale de 5,1% en 2018.

# Les attitudes gagnantes

De l'achat du pétrole brut à la livraison des produits finis aux clients, une chaîne de valeur se crée, impliquant de nombreux acteurs. Chacun à son niveau, ils participent au succès global du groupe. L'excellence fonctionnelle cultivée par toutes les équipes s'appuie sur **quatre attitudes gagnantes** inscrites au cœur des activités de l'entreprise : apprendre (autour de la veille et de l'innovation); inclure (valoriser l'écoute et la diversité); responsabiliser (savoir décider au bon niveau et aussi déléguer); concourir (s'engager sur les résultats).

# Des parcours attractifs pour les jeunes talents

Le groupe Esso s'attache à valoriser auprès des jeunes talents la richesse et l'intérêt des parcours dans le secteur stratégique de l'énergie. Les recrutements se sont poursuivis en 2019, tant pour les besoins actuels que pour anticiper les départs à la retraite. Au total, ce sont **125 nouveaux salariés** qui ont été embauchés. Tous les processus de recrutement sont aujourd'hui simplifiés par l'utilisation systématique de l'outil en ligne Career Connect. Les besoins de profils hautement qualifiés et compétents, essentiellement des ingénieurs et des techniciens pour les sites de production, restent importants. Aussi, pour renforcer sa visibilité et sa réactivité sur le marché de l'emploi, le groupe poursuit les actions visant à mieux faire connaître ses métiers via les réseaux sociaux et les forums de recrutement. Il s'appuie aussi sur son propre réseau d'ambassadeurs auprès des écoles cibles.

# Des opportunités de carrière pour les cadres

Pour les postes d'encadrement, Esso continue de travailler avec des organismes de formation tel l'IFP School Énergies Nouvelles. Des formations en alternance sont proposées aux ingénieurs avec les programmes Énergie et Procédés, Process and Polymers, Énergie et Produits, Énergie et Marchés. Des formations au brevet d'opérateur sont aussi proposées. Chaque fois, et quel que soit le niveau de recrutement, le groupe s'attache à démontrer le dynamisme de son secteur d'activité, avec des métiers où les innovations et les progrès technologiques favorisent les évolutions de carrière. À ce titre, le programme Exxplore a été mis en place. Il accélère, pour les jeunes diplômés en CDI, le départ pour travailler à l'étranger. De même, la mobilité professionnelle est encouragée par l'utilisation généralisée d'un module spécifique d'échange de talents intégré à Career Connect, le système global de gestion des ressources humaines. Il donne accès aux managers et gestionnaires de carrière, en permanence, aux opportunités via une base de données mondiale organisée en fonction des compétences et des souhaits des salariés.

# La formation au cœur du développement des salariés ①

Le développement des salariés tout au long de leur carrière est une autre priorité du groupe Esso. Il s'agit de mieux répondre aux exigences de l'entreprise, aux besoins de perfectionnement des collaborateurs et à la continuité à long terme de la qualité de son personnel et plus particulièrement de son encadrement. Le succès du groupe repose en grande partie sur l'alignement de ses talents, de leurs compétences et de leurs connaissances. Ainsi, **94 % des salariés** 

# NEME, le réseau des nouveaux embauchés

Ouvert aux cadres ainsi qu'aux métiers techniques et opérationnels, le réseau NEME (New ExxonMobil employees) favorise l'intégration des nouveaux embauchés. Il contribue à fédérer l'ensemble des salariés et les aide à appréhender les carrières et les parcours professionnels possibles.

ont suivi des formations en 2019 pour renforcer leurs compétences fonctionnelles ou transverses. En complément des formations « métiers », des modules couvrant la santé, la sécurité, l'hygiène et l'environnement sont aussi dispensés. Ces thèmes sont prioritaires et demandent l'implication de tous. Et parce que le facteur humain est souvent à l'origine des accidents, une vigilance permanente est attachée à l'application systématique des procédures, mais aussi à l'anticipation, la prévention et la formation dans la gestion des risques. Enfin, les superviseurs sont formés à l'accompagnement de la transformation dans tous ses aspects sociaux.

#### La rémunération ①

La rémunération des salariés du groupe Esso fait l'objet d'études de positionnement régulières. Elle se compare de façon compétitive sur le marché. Évoluant selon la performance individuelle, cette rémunération est assortie d'avantages sociaux, dont une participation à la complémentaire santé, un plan d'épargne salariale avec abondement de l'employeur (qui a été augmenté au cours de l'année). Les salariés d'Esso S.A.F. et d'Esso Raffinage bénéficient également d'un plan de retraite supplémentaire et d'un PERCO (Plan d'épargne retraite collective). En 2019, l'évolution globale des salaires mensuels bruts, incluant la prime d'ancienneté, les augmentations et les promotions, a représenté une progression de 3,5% par rapport à l'année 2018. Tous les salariés ont pu aussi bénéficier, cette année, d'une prime exceptionnelle de 1000 euros.

# Se réformer par le dialogue social

# De nombreux accords signés

L'année 2019 a connu un agenda social très dense, avec 36 réunions de négociation entre les organisations syndicales représentatives et la direction. Dix-huit accords ont été signés sur 20 proposés. D'une manière générale, ces chiffres témoignent de la bonne capacité du groupe à se réformer et à progresser grâce au dialogue social tout en s'appuyant sur les nombreux changements liés à la réforme du Code du travail. Il faut tout particulièrement noter la mise en place des simplifications proposées en concertation avec les organisations syndicales dans l'accord de mise en place du CSE (Comité social et économique) signé en juillet 2018 et utilisé ensuite lors des élections professionnelles à la fin de cette même année. En 2019, un CSE central a été mis en place et le Comité au niveau de l'ensemble des sociétés au sein du groupe en France a été renouvelé. Dans le cadre de la transformation numérique, un nouvel outil de dialogue en ligne a été instauré. Il est utilisé par les représentants du personnel pour poser des questions à la direction sans avoir à passer par le formalisme des réunions du CSE.

## Les accords clés signés

- Retraite supplémentaire ExxonMobil : modification des éléments du package retraite suite à l'application de la loi Pacte et la suppression du plan de retraite à prestations définies, avec compensation équivalente pour les salariés
- QVT (Qualité de vie au travail) et égalité professionnelle femmes-hommes



+3,5%

Évolution globale des salaires mensuels bruts, incluant la prime d'ancienneté, les augmentations et les promotions.

# Diversité et solidarité

Convaincu que la diversité est une véritable source d'innovation et de performance, le groupe Esso affirme son engagement en faveur de la mixité et de l'égalité. À travers sa politique RSE, le groupe Esso s'implique sur plusieurs sujets de société fondamentaux : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le handicap et l'intégration de profils internationaux.

# Des actions en faveur des femmes

En 2019, le recrutement des femmes se poursuit, confirmant la volonté du groupe qu'elles expriment leur plein potentiel et qu'elles soient présentes dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilité. Un accord «égalité femmes-hommes» a été signé en novembre 2019 avec les organisations syndicales représentatives. Ses axes prioritaires sont l'amélioration de la mixité dans les métiers techniques et opérationnels ainsi que l'augmentation de la proportion de femmes dans le top management.

# Index de l'égalité femmes-hommes

88/100

Résultat 2019 de l'index relatif aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de l'Unité Économique et Sociale regroupant les sociétés Esso S.A.F., Esso Raffinage et ExxonMobil Chemical France. (Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018, JO du 6 septembre n°2019-15 du 8 janvier 2019, JO du 9 janvier.)



## WIN, le réseau au féminin

En 2019, le réseau WIN (Women's interest network) a affirmé sa position en faveur de l'égalité femmeshommes à travers plusieurs initiatives, notamment : participation du groupe ExxonMobil au Women's Forum Global Meeting à Paris en tant que partenaire «Gold» de l'événement avec une délégation de 30 personnes représentant toutes les activités du groupe;

- organisation de conférences et d'ateliers sur l'engagement des hommes en faveur de la parité et partage des bonnes pratiques avec des dirigeants d'entreprise;
- proposition d'ateliers et tables rondes pour le développement professionnel et personnel de l'ensemble des salariés;
- actions de mentorat, networking et formations. Le réseau WIN participe ainsi à l'amélioration de la qualité de vie au travail et des résultats de la société dans un environnement inclusif.

## Sensibilisation des salariés au handicap

Au sein du groupe Esso, l'accord d'entreprise sur le handicap permet à tout collaborateur en situation de handicap de bénéficier d'une adaptation de son poste ou d'une évolution interne adaptée, avec un accompagnement personnalisé. Les familles des salariés sont aussi prises en compte. Le réseau Handi'Capable, créé en 2017 et rattaché à la direction médicale, a poursuivi en 2019 ses actions de sensibilisation et de soutien.

Par l'intermédiaire des «référents handicap», il poursuit la mission de changer la perception du handicap afin de favoriser l'intégration de salariés handicapés au sein de l'entreprise. Il les accompagne aussi dans leurs démarches, qu'elles soient professionnelles ou personnelles. En début d'année, un quiz de sensibilisation a été proposé aux salariés du groupe. Au niveau des sites, l'opération la «Semaine fosséenne du handicap » s'est déroulée à la raffinerie de Fos-sur- Mer. Dans ce cadre, une journée de sensibilisation a été organisée avec un riche programme de conférences et d'ateliers proposés aux 300 salariés et 300 contractants présents sur le site.

«Le résultat de notre index de l'égalité femmes-hommes témoigne de notre engagement en faveur de la diversité. Dans les métiers du raffinage, contrairement aux clichés, les chiffres montrent que les femmes sont toujours plus présentes.»

Philippe Franza

Directeur des ressources humaines

# La mixité en chiffres (i)

- Part des femmes pour l'ensemble des sociétés : 18 % de l'effectif total du groupe Esso.
- 19 % dans le top management\*.
- 43 % dans le conseil d'administration\*.
- Égalité des promotions (sur l'ensemble des 19 % des salariés promus\*).
- Égalité dans l'accès aux formations.
- \* Pour l'ensemble des sociétés du groupe ExxonMobil en France.

# **Sociétal**

Dans sa démarche de responsabilité sociétale, le groupe Esso s'appuie sur des valeurs incontournables de dialogue et d'éthique. La conduite de ses affaires ne peut s'envisager sans une relation de confiance avec les différentes parties prenantes : les entreprises situées en amont et en aval de ses activités et aussi les communautés vivant sur les territoires à proximité de ses sites industriels.

# Un acteur essentiel de l'économie locale ①

En cumulant la somme de ses investissements et des taxes et salaires qu'il verse, le groupe Esso S.A.F. contribue en moyenne à hauteur de 432 millions **d'euros** de valeur ajoutée à l'économie du pays. En amont et en aval de ses activités, le groupe est devenu un partenaire essentiel de nombreuses entreprises. Autour de ses sites, c'est toute l'économie locale et l'emploi qui sont favorablement impactés, avec les emplois directs qu'il peut proposer ainsi que les emplois indirects des entreprises sous-traitantes. Ces derniers représentent l'équivalent de plus de 600 postes équivalents temps plein en période d'activité normale autour des raffineries. Les opérations plus ponctuelles de maintenance planifiée, telles qu'elles se sont produites au cours des trois dernières années tant à Gravenchon qu'à Fos-sur-Mer, font même augmenter ces chiffres de manière substantielle. En outre, il faut aussi prendre en compte les emplois induits, liés aux besoins en services et consommation du groupe et des entreprises partenaires : on estime qu'un emploi en production correspond à deux emplois induits. Selon ce calcul, le groupe a généré en 2019 plus de **2400** emplois directs et indirects sur ses sites industriels et donc contribué à maintenir 4800 emplois induits.



≈2400

emplois directs et indirects générés par le groupe sur ses sites industriels.

emplois induits maintenus.



# Dans l'écoute et le dialogue

Entreprise citoyenne et responsable, le groupe Esso s'attache à entretenir des relations de confiance avec les communautés locales autour des sites. L'avis des riverains et la perception qu'ils ont des activités sont des éléments déterminants de la performance. C'est pourquoi plusieurs outils ont été développés au cours des dernières années pour recueillir les attentes et surtout apporter des réponses concrètes. Notamment, le groupe mène chaque année depuis 23 ans une enquête de perception auprès de la population des neuf communes du Plan particulier d'intervention de Gravenchon et tous les deux ans depuis 13 ans sur la commune de Fos-sur-Mer. Ces enquêtes portant sur l'environnement, l'impact économique, la santé et la sécurité industrielle permettent d'identifier et de mieux comprendre les préoccupations des riverains et d'orienter ensuite les décisions et investissements associés pour y répondre du mieux possible. Les résultats sont présentés lors de la CLIE (Commission locale d'information et d'échanges) ouverte aux élus, aux collectivités territoriales, aux associations et aux riverains qui le souhaitent.



# **RÉPONSES**

Dans la zone de l'étang de Berre où la raffinerie de Fos-sur-Mer est installée, le groupe Esso est partie prenante du projet RÉPONSES. Il s'agit d'un collectif qui réunit pouvoirs publics, collectivités, associations et industriels pour apporter des réponses et des solutions concrètes aux préoccupations des populations locales. Les habitants des 21 communes du territoire ont pu échanger avec les pouvoirs publics et les industriels ; à Fos-sur-Mer, l'ensemble des populations a été représenté : citoyens de tous âges, associations et élus. Six thématiques d'attentes ont été identifiées : surveiller et réglementer ; réduire les émissions ; améliorer la qualité de vie et la santé; informer et sensibiliser; agir et s'impliquer; faire évoluer le territoire. Une centaine d'actions ont été élaborées dont certaines sont déjà engagées\*.

\* Plus d'informations sur le site www.spppi-paca.org

# Une démarche de transparence

Le groupe veille aussi à améliorer la manière dont les informations concernant les activités de ses deux raffineries peuvent être plus facilement accessibles pour les riverains, via les réseaux sociaux ou des plateformes d'information dédiées. Une communication directe ciblée est également en place pour informer les associations locales et les autorités de tout dysfonctionnement ou événement majeur sur sites. Par exemple, autour de Fos-sur-Mer, le numéro vert ZipCom mis en place par le Grand Port Maritime de Marseille permet aux riverains de poser des questions ou signaler un dysfonctionnement. Avec les autres industriels de la zone, un service d'information en temps réel en cas d'événement inhabituel va également prochainement être lancé dans le cadre des actions du projet RÉPONSES initié par le SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions

# Des actions éducatives et sociales

À proximité de ses sites industriels, le groupe poursuit son engagement en faveur de l'accès à l'éducation scientifique, la solidarité et l'éveil à la citoyenneté. Par exemple, le soutien depuis plusieurs années aux Olympiades des sciences de l'ingénieur, avec la conviction que l'éducation scientifique aidera demain à résoudre les défis énergétiques et qu'il faut encourager les vocations. En 2019, plusieurs initiatives ont été soutenues en ce sens. Ainsi, pour les 20 ans de la Semaine école-entreprise (une initiative du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), la raffinerie de Fos-sur-Mer, en soutien avec plusieurs partenaires (AJE PACA, Académie Aix-Marseille et Medef local), a organisé l'inauguration

de l'événement et ouvert ses portes à des élèves de BTS et bac professionnel, aux enseignants et proviseurs de lycées voisins de Latécoère (Istres) et Pasquet (Arles). Esso continue aussi de soutenir le Prix Pierre Potier des lycéens. Ce prix inspiré du Goncourt des lycéens se fixe l'objectif de faire découvrir aux lycéens les innovations techniques en faveur du développement durable.

En Normandie, c'est le lycée Pierre de Coubertin, engagé dans des collaborations avec les entreprises depuis de nombreuses années, qui a noué un partenariat avec ExxonMobil pour enrichir son atelier technique de formation. Avant de pouvoir effectuer des stages ou des emplois sur le site de statut Seveso (Site industriel présentant un risque potentiel), les élèves doivent passer la certification sécurité N1. Dans un premier temps, c'est l'entreprise qui vient à eux. Ainsi, le groupe a inauguré son îlot de formation ExxonMobil au sein de l'établissement, où des travaux pratiques sur du matériel de l'entreprise font éprouver aux élèves les conditions réelles d'exercice de la profession.

# Éthique et intégrité

Parmi les systèmes de gestion du groupe contribuant à sa démarche RSE de transparence et de bienveillance, le CIMS (Contrôles irréprochables par une méthode systématique), l'OIMS (Système de gestion de l'intégrité des opérations) et le BPEA (programme de pratique des relations publiques). En précisant aussi que le groupe a mis en place depuis plus de dix ans un dispositif d'alerte professionnelle (soit bien avant la réglementation sur les lanceurs d'alerte). Il est ouvert aussi bien au personnel qu'aux collaborateurs des entreprises sous-traitantes et a pour vocation de rapporter d'éventuelles malversations, notamment dans les domaines comptables et financiers.

En matière de représentation d'intérêts, la même transparence est pratiquée, avec l'activité du groupe dans ce domaine déclarée auprès de la HATVP (Haute autorité pour la transparence de la vie publique) ①. L'intégrité de la protection des données est un autre sujet suscitant toute la vigilance du groupe, pour protéger les données personnelles de ses employés, de ses fournisseurs et clients, dans le respect de la réglementation RGPD et avec toutes les mesures technologiques pour assurer la protection de ces données et prévenir les risques liés aux systèmes d'information et à la cybersécurité.

# Évasion fiscale, lutte contre la corruption

Le groupe Esso S.A.F. et ses filiales sont enregistrés en France et s'acquittent de leurs impôts en France. En 2019, le groupe s'est acquitté du versement d'un montant de 57 millions d'euros en impôts et taxes. Concernant la lutte contre la corruption et en application de la loi en la matière, la société et ses filiales ont mis en place un programme de lutte. Il se fonde sur les politiques et procédures déjà existantes au sein du groupe ExxonMobil, via un système de contrôle interne et de gestion interne.

# Le respect des droits de l'homme

Pour clore cette section liée à la responsabilité sociétale du groupe Esso S.A.F., il convient de rappeler qu'il suit la même philosophie en la matière que celle d'Exxon Mobil Corporation, inspirée des principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et de ceux du pacte mondial de l'ONU appliqués au droit du travail.

# Éthique des affaires

Considérant que la manière d'obtenir un résultat est aussi importante que le résultat lui-même, le groupe Esso s'appuie sur un système de contrôle interne et de gestion des risques rigoureux. Il est constitué de **18 politiques** que chaque collaborateur doit connaître et mettre en pratique au quotidien dans leurs principes. À ce propos, une information claire est diffusée régulièrement à l'ensemble des salariés et des sous-traitants et reprise lors de la revue des pratiques des affaires qui a lieu tous les quatre ans.



# Maîtriser et réduire l'impact de nos activités

Il existe peu
de défis aussi importants
que celui de satisfaire
la demande mondiale
croissante en énergie tout
en réduisant les impacts
sur l'environnement.

Le groupe Esso prend de nombreuses mesures et développe des initiatives pour limiter ses propres émissions, notamment par l'application rigoureuse de son système de gestion OIMS (Operations integrity management system). Il transmet régulièrement aux autorités compétentes des rapports concernant ses performances environnementales et ses rejets dans l'atmosphère ou dans l'eau. La dynamique de ces efforts est formalisée dans un document mis à jour chaque année, l'EBP (Environmental business planning), outil spécialement développé pour identifier les risques environnementaux et les investissements nécessaires pour les maîtriser dans un plan quinquennal. Dans les raffineries, des laboratoires de contrôle réalisent et coordonnent les analyses, contribuant ainsi au respect de la qualité des produits. Leur expertise est aussi mise à profit pour mesurer les émissions liées aux activités, contrôler les procédés de traitement d'eau et de désulfuration des fumées, assurer le suivi réglementaire des rejets dans l'air et dans l'eau).

# Prévenir les déversements accidentels ①

Les mesures les plus rigoureuses sont mises en œuvre pour prévenir les déversements accidentels : renforcement des procédures opératoires, superposition des niveaux de protection, inspections et opérations régulières de maintenance des équipements. En 2019, quatre déversements supérieurs à 1 baril (159 litres) se sont produits pour un total de 30 barils (dont 20 à Fos-sur-Mer), effaçant la mauvaise performance de 2018 (1200 barils, récupérés toutefois à 99,9%).

① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière dans le tableau de synthèse en pages 76-77

# Aménagement des sites non actifs

Au sein du groupe, une équipe est spécialement dédiée à la gestion environnementale, c'est-à-dire à l'aménagement des anciens sites industriels ou commerciaux. L'équipe E&PS (Environmental & property solutions) accompagne les directions dans le suivi des sites industriels en cours d'opération ou en cessation d'activité. Cette équipe vérifie notamment que les terrains dont le groupe est propriétaire ou locataire ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé. Lorsque les terrains ne sont plus exploités, elle prend en charge la remise en état environnementale conformément aux obligations réglementaires et de façon cohérente avec l'usage passé et futur des sites. Elle est en contact avec l'administration pour satisfaire à toutes les obligations légales liées au respect de l'environnement et faciliter lors des cessations d'activité la commercialisation des terrains en sélectionnant des acquéreurs qui pourront les redévelopper et les valoriser au mieux. Cette équipe témoigne de l'engagement du groupe comme acteur responsable à long terme. En 2019, l'équipe E&PS a procédé à la vente de quatre terrains sur les 50 dont le groupe est propriétaire et sur lesquels l'activité avait cessé. Elle a soutenu divers projets au sein de la raffinerie de Gravenchon, de Fos-sur-Mer et du dépôt de Toulouse et poursuit la mise en œuvre de plan de gestion et de suivi de l'ensemble du portefeuille.

# À propos de l'OIMS

Système de mesure et d'atténuation des risques, l'OIMS est appliqué pour traiter l'ensemble de l'aspect des activités pouvant avoir un impact sur la sécurité du personnel et des procédés, la sécurité des employés des entreprises extérieures et des populations riveraines, la santé et les performances environnementales. Déployé à l'échelle du groupe ExxonMobil depuis 1991, il guide au quotidien chaque décision opérationnelle, depuis la recherche jusqu'à la commercialisation des produits. Ce système remplit les exigences de la norme ISO 14000 – une attestation annuelle délivrée par la Lloyd's en fait foi – avec des évaluations internes et externes périodiques, dans lesquelles s'inscrit notamment le suivi environnemental des opérations.

70



# Réduction des émissions et gestion des déchets

Les investissements importants et améliorations opératoires effectués par le groupe au cours des dernières années conduisent aujourd'hui à une réduction de ses émissions globales. En 2019, la bonne performance du site de Gravenchon s'est traduite par une diminution de 44 % des émissions de dioxyde de soufre par tonne de brut traité, grâce principalement au démarrage d'un nouveau compresseur de récupération et purification de gaz torchés ou brûlés mis en place en début d'année.

# Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) ①

Grâce aux investissements et travaux de maintenance réalisés, les émissions de SO2 par tonne de brut traité dans les raffineries Esso ont fortement baissé en 2019 (-29 % au total) par rapport à l'année précédente, avec une réduction de 44% pour le seul site de Gravenchon, grâce notamment au démarrage d'un nouveau compresseur (22 millions d'euros d'investissement). Il traite, notamment, les gaz craqués issus de la distillation sous vide.

La fiabilisation du fonctionnement de l'unité de récupération du soufre commune à toute la plateforme continue de faire l'objet de toutes nos attentions.

# Oxyde d'azote (NO<sub>X</sub>)

Au niveau du groupe Esso, les émissions de  $NO_X$  sont en baisse de - 7% en 2019. Comme pour les émissions de  $SO_2$ , le site de Gravenchon enregistre une réduction notable de - 12% (grâce à une plus forte consommation de gaz naturel en proportion des combustibles utilisés).

# À propos des émissions industrielles

La directive européenne sur les émissions industrielles IED (Industrial emissions directive) de décembre 2010 fixe des niveaux d'émission maximaux de polluants dans l'air et dans l'eau de surface, lorsque les MTD (Meilleures techniques disponibles) sont mises en œuvre. Celles-ci sont définies dans le BREF\* Raffinage publié le 28 octobre 2014. L'arrêté d'exploitation définissant les modalités précises de suivi des niveaux d'émissions imposés par l'IED a été signé pour le site de Gravenchon en janvier 2017. Pour la raffinerie de Fos-sur-Mer, l'arrêté d'exploitation a été présenté en janvier 2020. Ce retard s'explique principalement par un arrêté complémentaire sur la réduction des émissions de composés organiques volatils en juin 2018.

\* Best available technique reference document (BREFs).

# Composés organiques volatils (COV)

Grâce au traitement renforcé et rapide des fuites fugitives, le groupe enregistre en 2019 de bons résultats sur les deux sites de Gravenchon et Fossur-Mer, avec une baisse globale de -17% des émissions de COV. Des campagnes régulières de contrôle de l'étanchéité des équipements (vannes, brides, soupapes et pompes) et de maintenance réduisent et limitent les fuites fugitives.

C'est à Fos-sur-Mer que le résultat est le plus spectaculaire; la raffinerie enregistre une baisse de -46% des émissions de COV. Cette performance s'explique aussi par le travail sur la station de traitement des eaux, ainsi que l'amélioration du fonctionnement de l'unité de récupération des vapeurs des chargements camions et wagons.

## Les émissions dans l'eau 🕕

La surveillance des rejets dans l'eau liés aux opérations de raffinage est permanente, effectuée de manière quantitative et qualitative. La DCO (Demande chimique en oxygène) est l'un des indicateurs évaluant la charge polluante des eaux usées. Cet indicateur DCO est en augmentation de +21 % à Fos-sur-Mer,

du fait d'une combinaison de problèmes opérationnels résolus rapidement et de la quantité de pluie très élevée tombée au mois de novembre 2019. Compte tenu de la légère baisse enregistrée à Gravenchon, la performance est restée globalement assez stable (+2,5 %).

## Valorisation des déchets ()

Le groupe Esso s'efforce de limiter la quantité de déchets produits, de valoriser et recycler les déchets restants, en lien avec les centres de tri autour de ses sites. Un registre annuel est tenu et les centres de traitement des déchets sont audités, de manière à s'assurer que leur prestation en gestion et valorisation est en accord avec les contrats signés.

En fonction des opérations éventuelles de maintenance, la quantité de déchets varie d'une année sur l'autre. En 2019, la hausse globale de +21% s'explique principalement par la finalisation du traitement des déchets des grands arrêts programmés de 2018 et 2019 sur le site de Gravenchon.

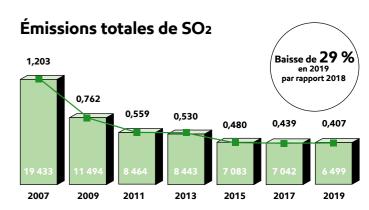
À Fos-sur-Mer, l'augmentation de la quantité de déchets dangereux est due à l'intégration d'un volume de catalyseurs (868 tonnes) généré en 2018 mais qui n'a été comptabilisé qu'en 2019; par ailleurs, des arrêts de bacs ont imposé d'évacuer un volume important de boues hydrocarburées.

# Des actions en faveur de l'économie circulaire

Les initiatives d'économie circulaire continuent de se développer au sein du groupe, souvent en collaboration avec des acteurs locaux à proximité des sites, de manière à valoriser et recycler au mieux les déchets émis par nos activités. De la même manière que les déchets des laboratoires et des infirmeries ou bien les tubes d'éclairage au néon peuvent être traités, c'est désormais le tri et la récupération de tous les gobelets en plastique qui est de rigueur sur les sites.

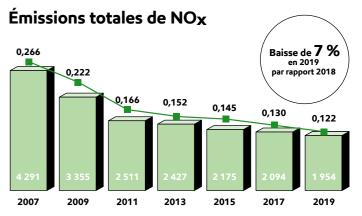
Le recyclage des catalyseurs, notamment ceux de désulfuration, est une des premières pratiques à l'efficacité avérée d'économie circulaire industrielle mises en place depuis plus de 30 ans. Des usines de régénération se chargent de les remettre en état afin qu'ils puissent être réutilisés.

À Gravenchon, on régénère aussi un solvant utilisé dans la chaîne de fabrication d'huile, de même que l'acide sulfurique utilisé pour améliorer la qualité de l'essence. Le soufre pur que les raffineries produisent aujourd'hui en plus grandes quantités (du fait de la réduction réglementaire de la teneur en soufre des produits



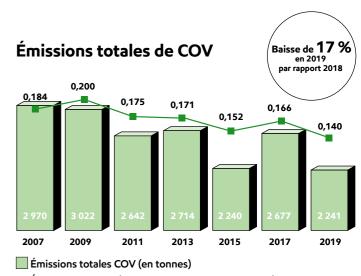
Émissions totales de SO<sub>2</sub> (en tonnes)

**■** Émissions de SO<sub>2</sub> (tonnes/kilotonne de brut traitée)



Émissions totales de NO<sub>X</sub> (en tonnes)

Émissions de NO<sub>X</sub> (tonnes/kilotonne de brut traitée)



Émissions de COV (tonnes/kilotonne de brut traitée)

pétroliers) est revendu aux usines de fabrication d'acide sulfurique (les raffineries utilisant ce même acide sulfurique dans les traitements de déminéralisation des eaux de chaudières et dans une unité de traitement des essences). Enfin, dans le respect de la réglementation française, les huiles usagées sont récupérées. Elles sont envoyées dans les usines de régénération : les huiles régénérées sont alors réutilisées, selon certaines proportions, pour formuler de nouveaux lubrifiants.

# Gérer le risque lié au changement climatique

Le groupe Esso est convaincu que les risques liés au changement climatique nécessitent des actions et l'engagement de tous (entreprises, Gouvernement, communautés scientifiques et consommateurs) pour pouvoir réaliser de réels progrès.

Pour atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions, de nouvelles technologies seront indispensables. Aujourd'hui, afin de satisfaire la demande croissante tout en réduisant les impacts sur l'environnement – y compris ceux liés au changement climatique -, toutes les formes d'énergies sont sollicitées : en plus des carburants propres, efficaces et économes que le groupe ExxonMobil commercialise, il faut compter aussi sur le gaz naturel et l'électricité, dont celle d'origine renouvelable (éolien, solaire...). Les nouvelles solutions intégreront les biocarburants de dernière génération, le captage et le stockage et/ou l'utilisation du CO<sub>2</sub>, les technologies de gaz naturel, de nouveaux procédés d'amélioration de l'efficacité énergétique et l'émergence des nouvelles technologies (piles à combustible, filtres moléculaires pour la production des plastiques...). Esso S.A.F. contribue activement à ces efforts en s'appuyant sur quatre valeurs fortes : l'efficacité énergétique, la sécurité, le respect de l'environnement et le développement social et économique des territoires où ses activités sont présentes.



# Accord de Paris

ExxonMobil soutient le travail des signataires de l'Accord de Paris, reconnaît les objectifs ambitieux de cet accord et pense que l'entreprise a un rôle constructif à jouer dans le développement des solutions. Nous travaillons depuis de nombreuses années afin de réduire les émissions dans nos opérations et fournir des produits qui aident les consommateurs à réduire leurs émissions.

Ses actions pour construire un avenir moins carboné portent sur les points suivants.

- Atténuer les émissions des opérations en maintenant la fiabilité des opérations et en investissant pour améliorer l'efficacité énergétique; Gravenchon a été certifiée ISO 50001 en octobre 2017 avec renouvellement en 2018 et 2019, Fos-sur-Mer l'a obtenue en décembre 2019.
- Contribuer à réduire les émissions des clients grâce à la commercialisation d'une gamme de produits à la fois plus performants et plus respectueux de l'environnement. Produits premium: lubrifiants Mobil 1™ & Mobil Delvac<sup>™</sup>, carburants automobiles Esso Synergy<sup>™</sup>, E85 <sup>™</sup> et biocarburants de dernière génération, fioul marine bas soufre EMF.5™.
- Développer des solutions technologiques bas carbone innovantes en adaptant les procédés industriels et en bénéficiant des recherches et partenariats du groupe ExxonMobil avec des organismes
- S'impliquer activement dans un dialogue constructif concernant les débats climatiques et l'élaboration des nouvelles réglementations en partageant les perspectives énergétiques du groupe ExxonMobil et en expliquant les enjeux de notre industrie.

# **Cultiver l'innovation**

La recherche et le développement sont dans l'ADN du groupe ExxonMobil. Acteur de premier plan en matière d'innovation technologique dans le secteur de l'énergie, il consacre chaque année environ 1 milliard de dollars au financement de nombreux travaux scientifiques, y compris en recherche fondamentale. Le potentiel de transformation lié à ces recherches ne concerne pas seulement le groupe, mais aussi

l'économie et l'environnement de manière plus globale. ExxonMobil travaille avec près de 80 universités à travers le monde pour explorer des solutions environnementales de nouvelle génération. Dans les dix ans à venir, le groupe prévoit d'investir jusqu'à 100 millions de dollars dans ses partenariats de recherche avec les laboratoires nationaux américains. En 2019, il a signé, en particulier, un accord de partenariat avec plusieurs laboratoires nationaux (énergie renouvelable et technologie énergétique) portant notamment sur la prochaine génération de biocarburants (par exemple, à base d'algues ou de déchets végétaux), le captage de CO<sub>2</sub> (comme à travers une pile à combustible productrice d'électricité) et l'évaluation exhaustive du cycle de vie.

# Lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub> ①

Les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) viennent des deux raffineries. On distingue les émissions directes (celles liées aux opérations de raffinage) et indirectes (celles liées aux achats d'énergies extérieures : électricité et vapeur).

Les émissions de CO<sub>2</sub> des deux raffineries de Gravenchon et Fos-sur-Mer sont suivies quasiment en temps réel et les résultats annuels sont validés à la tonne près par un organisme vérificateur accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation). Les émissions indirectes sont calculées à partir des facteurs d'émissions de la base de données de l'Ademe et des consommations des sites. Il faut noter que les émissions liées à l'usage des produits commercialisés par les revendeurs ne sont pas prises en compte. En 2019, les émissions directes sont restées stables, avec 2 410 kilotonnes (2 349 en 2018). Les émissions indirectes représentent 52 kilotonnes (41 en 2018).

# À propos des quotas

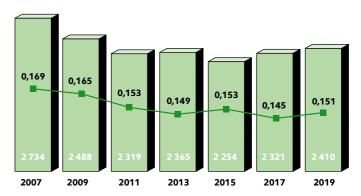
Chaque année depuis la mise en place du système européen SEQE (Système d'échange de quotas d'émissions) ou ETS en anglais (Emissions trading system), un organisme vérificateur émet un rapport d'assurance raisonnable sur les émissions de gaz à effet de serre des raffineries, dont la dernière phrase est : « Opinion sans réserve ». Ci-dessous, un extrait de ce rapport : «À notre avis, les émissions de gaz à effet de serre et les informations ayant servi à établir la déclaration d'émissions ont été élaborées conformément au règlement (UE) n°601.2012 et ne comportent pas d'inexactitude significative. ».



80

Nombre d'universités à travers le monde avec lesquelles travaille ExxonMobil pour explorer des solutions environnementales de nouvelle génération.

# Émissions totales de CO<sub>2</sub>



- Émissions totales de CO<sub>2</sub> (en kilotonnes)
- Émissions de CO₂ (kilotonnes/kilotonne de brut traitée)

# Le captage et le stockage de CO<sub>2</sub>

Le CO<sub>2</sub> peut être capté, comprimé et injecté dans le sol pour un stockage souterrain permanent. Cette technologie innovante est reconnue par les autorités compétentes\* comme essentielle et indispensable pour atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions. Depuis 1970, ExxonMobil a capté plus de CO<sub>2</sub> que toute autre entreprise, soit au cumul 40 % du CO<sub>2</sub> capté dans le monde.

Le groupe poursuit ses recherches avec ses partenaires universitaires et privés pour développer de nouveaux moyens de captage et de stockage.

\* GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; en anglais : IPCC : Intergovernmental panel on climate change).





20 milliards de dollars

L'investissement depuis 2000 d'ExxonMobil en recherche et développement sur l'ensemble de ses activités.

La troisième période (2013-2020) de ce système prévoit une baisse annuelle d'environ 2% de la quantité de quotas alloués gratuitement. Le complément manquant par rapport aux émissions réelles est alors acheté sur le marché en quantité de plus en plus importante. En 2019, les quotas alloués n'ont ainsi couvert qu'environ 80% des émissions réelles (83% en 2018).

De ce fait, Esso a fait face en 2019 à un déficit de 488 kilotonnes de CO<sub>2</sub>. Sur le marché, le prix du CO<sub>2</sub> n'avait cessé d'augmenter en 2018, passant de 5 euros la tonne à 22 euros la tonne environ. En 2019, ce prix s'est stabilisé autour de 25 euros la tonne, le marché intégrant le retrait effectif durant les sept premiers mois de 265 millions de tonnes.

# Limiter les opérations de torchage

Organes de sécurité obligatoires et indispensables au fonctionnement des raffineries, les torches permettent, en cas de dysfonctionnement, de dépressuriser rapidement les unités.

Lorsqu'elles sont sollicitées, elles génèrent donc des émissions atmosphériques. En 2019, Esso enregistre une très forte réduction des opérations de torchage (-75%) grâce au remplacement à Gravenchon de l'ancien compresseur de torches.

# Renforcer l'efficacité énergétique ①

La certification ISO 50001 attribuée désormais aux deux raffineries, de Gravenchon (depuis 2017) et Fos-sur-Mer (obtenue en 2019), atteste l'effort incessant des équipes pour améliorer les performances énergétiques et environnementales des sites, de façon compatible avec les critères de rentabilité du groupe. Les enjeux sont stratégiques puisque de 40% à 60% des coûts opérationnels sont ceux de l'énergie nécessaire aux opérations. Afin d'optimiser leur suivi, Esso utilise le système de gestion de l'énergie GEMS (Global energy management system) mis en application depuis 2000 dans tous les sites ExxonMobil. Les grands arrêts techniques programmés sont aussi des moyens de renforcer la performance énergétique des sites par les travaux d'entretien et les projets réalisés à cette occasion.

En 2019, la consommation totale d'énergie des deux raffineries du groupe s'établit à 42 millions de gigajoules, en légère hausse par rapport à 2018 (41 millions de gigajoules), du fait de l'augmentation du volume de brut traité. Concernant les consommations d'eau, du fait de la fiabilité des installations, le groupe enregistre une baisse de - 4,2% en 2019.

# Des carburants toujours plus performants

Dans les initiatives favorisant les économies d'énergie, l'innovation joue un rôle majeur, tant pour optimiser la performance des carburants et combustibles mis sur le marché que pour poursuivre la recherche et le développement pour préparer l'avenir.
Les carburants premium comme ceux de la gamme Synergy™ améliorent les performances des véhicules tout en réduisant leur consommation et les lubrifiants synthétiques haute performance de la marque Mobil à très faible viscosité accroissent l'efficacité des moteurs. En 2019, Esso a commercialisé le nouveau carburant à basse teneur en soufre EMF.5™ destiné aux transporteurs maritimes (voir Faits marquants page 9). Ses dépôts ont tous été équipés pour fabriquer l'essence E85™, contenant jusqu'à 85% de bioéthanol.

C'est d'ailleurs dans le domaine des biocarburants que la recherche s'accélère, dans un contexte réglementaire en forte évolution. Ainsi, à l'échelle européenne, la nouvelle directive sur les énergies renouvelables (EnR) dans les transports (RED II, en anglais) a été publiée fin 2018 : l'Europe s'engage à y augmenter la part des énergies renouvelables à 14% minimum en 2030 (10% en 2020). La transposition en France de cette directive est prévue pour le quatrième trimestre 2020 ; elle sera complétée par une réglementation spécifique sur l'hydrogène renouvelable.



Le groupe ExxonMobil apporte tout son soutien au développement des technologies innovantes pour contribuer à relever les défis de la transition énergétique. Dans cette même optique, le soutien à la recherche se poursuit en s'appuyant sur des collaborations avec les universités.

# La promesse des biocarburants de dernière génération

ExxonMobil a investi 300 millions de dollars dans la recherche sur les biocarburants au cours des dix dernières années. Les scientifiques du groupe travaillent notamment à transformer les algues et les résidus de végétaux en biocarburants pour les utiliser pour le transport. Comparé aux carburants actuels, ces biocarburants de dernière génération réduiront sensiblement les gaz à effet de serre. De plus, ils ne requièrent pas de terre arable ni d'eau douce additionnelles, au contraire des biocarburants traditionnels, dits de « première génération » issus du maïs et de la canne à sucre.

Le programme sur les biocarburants à base d'algues a été lancé dès 2009 avec le laboratoire américain SGI (Synthetic Genomics Inc.). Une souche d'algue modifiée a été produite en juin 2017, capable de convertir du carbone en une quantité significativement plus importante de corps gras, riches en énergie, facilement transformés en biodiesel. L'objectif est d'avoir la capacité technique de produire 10 000 barils par jour (soit 500 000 tonnes par an) de biocarburants à base d'algues d'ici 2025. En parallèle des algues, ExxonMobil étudie la possibilité de produire du biodiesel issu de la fermentation de sucres cellulosiques de résidus agricoles provenant d'activités agricoles et de la transformation de bois (ex-scieries).

Encourager les économies d'énergie

Le groupe Esso dispose aujourd'hui d'une équipe interne entièrement dédiée à la mise en place de programmes favorisant les économies d'énergie. Comme fournisseur de carburants et combustibles, le groupe se conforme aux exigences du système des CEE (Certificats d'économie d'énergie) visant à encourager les particuliers à réduire leur consommation énergétique. L'augmentation des volumes d'économies à obtenir conduit de facto à une augmentation des prix des carburants d'environ + 5 centimes d'euro par litre selon l'UFIP (Union française des industries pétrolières). L'ouverture de ce système français CEE aux usines soumises au système européen SEQE a été votée en mai 2019. Sa mise en place accélérera les investissements d'économies d'énergie dans les raffineries et conduira à réduire le coût de ces CEE.

# Tableau de synthèse des indicateurs clés de performance extra-financière

Informations sociales et sociétales

Intitulé		Unité	Année 2018	Année 2019	Page
Emploi	Effectif total	Nombre	1807	1 787	61
	Répartition des salariés par zone géographique				
	Nombre de collaborateurs sur le site de Gravenchon	Nombre	1164	1170	2
	Nombre de collaborateurs sur le site de Fos-sur-Mer	Nombre	290	296	2
	Nombre de collaborateurs au siège territoire et au sein de la filiale Worex	Nombre	353	321	2
	Répartition des salariés par âge				
	Collaborateurs de moins de 30 ans	Pourcentage	12 %	13 %	6
	Collaborateurs de moins de 30 ans à 50 ans	Pourcentage	51 %	50 %	6
	Collaborateurs de plus de 50 ans	Pourcentage	37 %	37 %	6
	Répartition des salariés par sexe				
	Femmes dans l'effectif global	Pourcentage	19 %	18 %	6
	Embauches et licenciements				
	Entrées	Nombre	215	226	6
	Départs	Nombre	252	204	62
	Part d'emplois stables : nombre de CDI/effectifs totaux	Pourcentage	97 %	98 %	62
	Départs dans le cadre d'un licenciement	Nombre	4	5	6
	Rémunérations et leur évolution				
	Masse salariale	Euros	161 315 694	154 377 688	6
	Évolution de la masse salariale	Pourcentage	2,8 %	-4,3%	
Organisation du travail	Personnel posté dans l'effectif*	1 odreentage	2,0 70	- 4,3 70	
Organisation du travair	Personnel de jour	Pourcentage	67 %	67 %	62
	·	,	33 %	33 %	
	Personnel posté  Absentéisme	Pourcentage	33 %	33 %	04
	Nombre de jours d'absence/nombre de jours travaillés (donnée 2018 corrigée)	Pourcentage	3,7 %	3%	6
Relations sociales	Organisation du dialogue social				
	Nombre de réunions de négociation	Nombre	24	36	63
	Bilan des accords collectifs				
	Nombre d'accords signés/nombre d'accords proposés	Pourcentage	94 %	90 %	63
Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail et maladies professionnelles				
	Nombre de maladies professionnelles déclarées**	Nombre	0	3	60
	Accidents du travail en base OSHA				
	Nombre d'accidents du travail personnel Esso et entreprises intervenantes	Nombre	3	4	58
	dont personnel Esso	Nombre	0	0	
	Nombre d'accidents du travail avec arrêt personnel Esso	Nombre	1	0	
	et entreprises intervenantes				
	dont personnel Esso  TRIR : taux de fréquence accidents de travail personnel Esso	Nombre	0	0	
	et entreprises intervenantes	Taux	0,11	0,135	62
	TRIR: taux de fréquence accidents du travail personnel Esso	Taux	0	0	62
	LTIR : taux de fréquence accidents du travail avec arrêt personnel Esso et entreprises intervenantes	Taux	0,037	0	62
	LTIR: taux de fréquence accidents du travail avec arrêt personnel Esso	Taux	0	0	62
Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation				
	Taux d'accès à la formation : nombre de salariés formés/effectif	Pourcentage	95 %	94%	62
	Taux moyen de formation : nombre d'heures de formation/nombre de salariés formés	Heures	82	110	62
	Part de formation SHE : nombre d'heures de formation dédiée au SHE/nombre	Pourcentage	18 %	12 %	62
	d'heures de formation	i ourcerrage	10 /0	12 /0	02

Intitulé		Unité	Année 2018	Année 2019	Page
Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes				
	Femmes dans les embauches de cadres	Pourcentage	45 %	32 %	64
	Femmes dans les embauches en CDI	Pourcentage	30 %	27 %	64
	Femmes expatriées dans effectif d'expatriés*	Pourcentage	16 %	9 %	64
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	En matière d'emploi et de développement régional : somme des investissements + taxes et impôts + salaires + dividendes	Millions d'euros	452	432	65
Relations entretenues avec les parties prenantes	Actions de dialogue avec les communautés environnantes	Nombre	704	752	66
	Actions de philanthropie et de mécénat				
	Projets soumis pour le programme du bénévolat du personnel	Nombre	15	17	66
Activité de représentation d'intérêts	Activité de représentation d'intérêts	Nombre	2	2	67

# Informations environnementales

Intitulé		Unité	Année 2018	Année 2019	Page
Politique générale en ma- tière environnementale	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Millions d'euros	54,8	63,8	69
Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement				
	Ratio des émissions annuelles de dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )/pétrole brut traité	t/kt	0,57	0,41	70
	Ratio des émissions annuelles d'oxyde d'azote (NO <sub>X</sub> )/pétrole brut traité	t/kt	0,14	0,12	70
	Ratio des émissions annuelles de composés organiques volatils (COV)/ pétrole brut traité	t/kt	0,18	0,14	. 70
	Mesure de la qualité de l'eau – demande chimique en oxygène dans les effluents aqueux*	t	947	971	71
Économie circulaire	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets				
	Quantité totale de déchets dangereux générée	t	14 497	17 536	71
	Quantité de déchets dangereux non valorisés ou recyclés	t	4 813	5 898	71
	Nombre de déversements accidentels > 1 baril	Nombre	1	4	. 7
	Volumes de déversements accidentels	bbl	1200	30	71
	Utilisation durable des ressources				
	Ratio de la consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales/pétrole brut traité	Milliers de m³/kt	11 44	1,22	75
	Ratio de la consommation d'énergie des raffineries et amélioration de l'efficacité énergétique/pétrole brut traité	Milliers de GJ/kt	2,67	2,64	. 75
	Consommation de matières premières des raffineries : pétrole brut traité	Millions de tonnes	15,3	16,0	19
	Recours aux énergies renouvelables – quantité de biocarburants incorporés	Milliers de m³	998	821	75
Changement climatique	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la société, notamment par				
	Émissions annuelles CO <sub>2</sub> scope1 - pétrole brut traité	kt/kt	0,154	0,151	73
	Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> - scope 1	kt	2 349	2 410	73
	Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> - scope 2	kt	41	52	73
	Ratio de la quantité brûlée aux torches/pétrole brut traité	t/kt	2,041	0,478	74

<sup>\*\*</sup> Maladies professionnelles déclarées, reconnues et imputées aux sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage.

# Note méthodologique

# Déclaration de performance extra-financière 2019 du groupe Esso

# Démarche d'élaboration de la déclaration

Durant l'été 2017, l'ordonnance 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret d'application 2017-1265 du 9 août 2017 sont venus remplacer le dispositif préexistant de reporting RSE dit «Grenelle II»). Cette obligation réglementaire amène le groupe Esso à publier une déclaration de performance extra-financière comprenant les principaux risques RSE et répondant aux exigences de ces nouveaux textes. La déclaration répond également aux exigences du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 sur la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au gaspillage alimentaire. La notion « d'économie circulaire » y est expliquée et un calcul interne des « postes significatifs d'émissions directes et indirectes » est réalisé. La démarche d'Esso s'appuie sur un référentiel interne qui comprend l'identification et la priorisation des principaux risques liés à l'activité de la société y compris, lorsque cela se révèle pertinent et proportionné, les risques engendrés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services. Il comprend également le détail de la constitution des indicateurs clés de performance retenus : les méthodes de calcul, de mesure et d'analyse employées. Il comprend également l'organisation et les étapes du reporting, les outils de validation des données et de gestion documentaire, la méthode de consolidation et de contrôle interne. Ce référentiel est consultable sur demande.

## Période de la déclaration

Les données collectées couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Selon les indicateurs, il s'agit :

- d'une consolidation annuelle des données du 01/01/2019 au 31/12/2019 ;
- de la donnée mesurée au 31/12/2019.

## Périmètre de la déclaration

Le rapport RSE concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation comptable, soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, ensemble désigné comme «le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d'application est défini dans le référentiel en fonction de chaque indicateur de performance.

#### Contrôle externe

Pour répondre à l'article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite « Grenelle II », le groupe a fait vérifier les informations contenues dans le présent rapport par un organisme tiers indépendant. Le groupe Esso a choisi de confier cette mission de vérification externe pour la déclaration de performance 2019 à l'un de ses commissaires aux comptes. Son avis d'assurance modérée sur la DPEF du groupe présenté dans ce rapport détaille la nature des travaux effectués ainsi que les conclusions associées.

# Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

# Groupe Esso Exercice clos le 31 décembre 2019

#### Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Esso S.A.F., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac sous le numéro n°3-1080°, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

# Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de

ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

# Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

# Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les «Informations».

Il ne nous appartient pas, en revanche, de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- nous avons vérifié que la déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1;
- nous avons vérifié que la déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes\*\*;
- nous avons vérifié que la déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant

- à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations :
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants\*\*\*, nous avons mis en œuvre :
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices\*\*\*\* et couvrent entre 25% et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

 nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
 Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

# Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre novembre 2019 et mars 2020. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la déclaration.

# Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2020

L'un des commissaires aux comptes

# **Grant Thornton**

# Membre français de Grant Thornton International

Alexandre Mikhail - associé Tristan Mourre - directeur

- \* Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr.
- \*\* Informations qualitatives relatives aux parties suivantes : « Dans le dialogue et l'échange » ; « Transparence en matière de représentation d'intérêts »
- \*\*\*\* Informations quantitatives sociales : effectif total, femmes dans l'effectif global, entrées, départs, départs dans le cadre d'un licenciement, accidents du travail avec arrêt, taux de fréquence, taux de gravité. Informations quantitatives environnementales : nombre de déversements accidentels > 1 baril, nombre d'incidents ayant engendré des plaintes pour nuisances sonores, olfactives ou autres, attribuables à l'activité de raffinage, quantité brûlée aux torches, émissions annuelles de SO<sub>2</sub>, émissions annuelles de NO<sub>3</sub>, émissions annuelles de COV, demande chimique en oxygène, volume d'eau annuel pompé dans le milieu, consommation d'énergies des raffineries, émissions annuelles de CO<sub>2</sub>, total déchets dangereux générés, déchets dangereux non valorisés ni recyclés.
- \*\*\*\* La raffinerie de Gravenchon pour les informations sociétales et environnementales. Les entités Esso S.A.F. et ERSAS pour les informations sociales.

78